

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

76086

Objet

RECLAMATION DE
Madame ABOU : DEFENSE
à l'Instance engagée
devant le Tribunal
Administratif de
POITIERS

DATE DE CONVOCATION

29 Juin 1976
DATE D'AFFICHAGE

29 Juin 1976

Nombre de conseillers en exercice	17
Nombre de présents	20
Nombre de votants	26

SOUS-PRÉFECTURE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
20. JUIL. 1976
LIBÉRATION EXECUTIVE
Art. 46 du C. A. M.

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize
le cinq juillet à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TÉTARD, Melle FOUCHÉ ,
MM. STIPAL, DUFOUR, BUCHET, BUJARD, LACHAUD , BERLAND, DOMEQ,
MONTRON, NAULIN, DOIREAU, BOUCHET , BARRIERE , PAPEAU, TAP .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE par M. BUCHET
LARGETEAU par M. TÉTARD
Mme FAVIERE par M. BOUCHET

Absents : MM. BARDE, BOUTET, RIVIERE, BROTRÉAU, DELAIR ,
Mme FAVIERE

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Par lettre du 1er Juin 1976, le Secrétaire-Greffier du
Tribunal Administratif de POITIERS, nous a notifié le mémoire
introdutif d'Instance déposé par Madame ABOU Georgette,
victime d'un accident sur l'esplanade de PONTAILLAC, le
19 août 1975 .

Il convient de produire un mémoire en réponse et
d'autoriser M. le Maire à défendre à l'Instance engagée .

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Mémoire Introdutif d'Instance déposé par
Madame ABOU

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire à défendre à l'Instance engagée
et de confier cette défense à Me DUCLUZEAU, Avocat à la
Cour de POITIERS

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme

Pour le Maire
L'Adjoint délégué,



Guy BUCHET